

Rapport annuel 2013-2014

Table nationale des Corporations de développement communautaire

Bâtitseurs de solidarité

Bâtitseurs
de solidarité

Bâtitseurs de
solidarité

Bâtitseurs de solidar

Bâtitseurs de solidarité



2013

2014

Note : les termes auxquels font référence les sigles et acronymes employés dans le présent document se retrouvent dans la section « Liste des sigles et acronymes » à la toute fin du rapport.

Table des matières

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.VIE ASSOCIATIVE	6
1. VIE ASSOCIATIVE 1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
1. VIE ASSOCIATIVE 1.2 RENCONTRES NATIONALES	8
1. VIE ASSOCIATIVE 1.3 CONSULTATION GOUVERNEMENTALE.....	11
1. VIE ASSOCIATIVE 1.4 SOUTIEN AUX CDC.....	12
1.4.1 Soutien aux coordinations/directions en poste dans les CDC	12
1.4.2 Soutien aux coordinations/directions de CDC nouvellement embauchées	13
1. VIE ASSOCIATIVE 1.5 COMITÉ D'ACCRÉDITATION.....	13
1. VIE ASSOCIATIVE 1.6 COMITÉ DE COMMUNICATION	15
1. VIE ASSOCIATIVE 1.7 COMITÉ DE SOUTIEN TNCDC/SACAIIS	16
1. VIE ASSOCIATIVE 1.8 GROUPE D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA TNCDC ET DES CDC	17
2.COMITÉS MIXTES.....	18
2. COMITÉS MIXTES 2.1 COMITÉ TNCDC/SACAIIS.....	18
2. COMITÉS MIXTES 2.2 COMITÉ DE PORTRAIT DE FORMATION	19
2. COMITÉS MIXTES 2.3 COMITÉ NATIONAL D'ASSURANCE COLLECTIVE	20
3.ENGAGEMENTS	21
3. ENGAGEMENTS 3.1 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME.....	21
3. ENGAGEMENTS 3.2 CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET FIDUCIE	22
3. ENGAGEMENTS 3.3 COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE.....	23
3. ENGAGEMENTS 3.4 KALÉIDOSCOPE	24
3. ENGAGEMENTS 3.5 DYNAMO.....	24
4.IMPLICATIONS.....	25
4. IMPLICATIONS 4.1 MISE EN CONTEXTE.....	25
4. IMPLICATIONS 4.2 GROUPE DES PARTENAIRES POUR LA SOLIDARITÉ.....	25
4. IMPLICATIONS 4.3 JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'HYPERCONCERTATION	26
4. IMPLICATIONS 4.4 GROUPE DE RÉFLEXION	26
4. IMPLICATIONS 4.5 GROUPE DE PARTENAIRES NATIONAUX POUR LA RECHERCHE SUR LE LOGEMENT SOCIAL COMMUNAUTAIRE	27



2013

2014

4.	IMPLICATIONS 4.6 FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON	27
4.	IMPLICATIONS 4.7 COLLOQUE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ	27
4.	IMPLICATIONS 4.8 REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES INTERVENANTS ET INTERVENANTES EN ACTION COMMUNAUTAIRE	28
5.	RAYONNEMENT.....	28
5.	RAYONNEMENT 5.1 PRISES DE POSITION	28
5.1.1	<i>Loi sur l'économie sociale (n°27).....</i>	28
5.1.2	<i>Mobilisation sous le thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire »..</i>	29
5.1.3	<i>Mobilisation de mars 2014</i>	30
5.	RAYONNEMENT 5.2 SITE WEB	31
5.	RAYONNEMENT 5.3 REVUE DE PRESSE ET PARUTIONS.....	31
	LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	33
	LISTE DES MEMBRES PAR RÉGION	34



2013

2014

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Cette place que nous nous taillons et cette crédibilité que nous renforçons avec le temps sont des signes d'une réussite qui engendre l'introduction de nouveaux chantiers, de nouveaux défis. Défis que le C. A. et l'équipe croient possible de relever grâce à votre implication remarquable à tous les niveaux. »

(Extrait du mot du C. A et de l'équipe 2013)

Des défis qui ont été au rendez-vous cette année tout comme l'implication des membres. En effet, l'année aura été marquée par une équipe à consolider, une demi-année sans direction générale, une consultation gouvernementale s'ajoutant à un agenda déjà bien chargé!

Agenda chargé par trois rencontres nationales de trois journées consécutives, un projet pour le développement de l'offre de formation pour tous les organismes communautaires au Québec, ainsi qu'un projet pour le développement d'une assurance collective pour les travailleuses et travailleurs communautaires. Des projets que nous avons menés à terme en déposant nos rapports au SACAIS en début d'année 2014. Le projet d'assurance collective se poursuivra, puisque la TNCDC a obtenu le soutien du SACAIS pour déterminer avec les autres regroupements communautaires la ou les façons de mettre en place un groupe national d'assurance collective.

À cela s'est ajouté la consultation sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire qui s'est soldée le 13 décembre 2013 par une assemblée générale extraordinaire nourrie par les réflexions des CDC. Forts de cette expertise, nous avons pu déposer notre rapport au gouvernement et avoir une participation solide à l'AGA du RQ-ACA.

Puis, signe du déploiement du réseau des CDC et de l'équipe : de part et d'autre, d'importantes réflexions ont eu lieu et, notamment pour le réseau, devront se poursuivre. Ainsi, à de nombreuses reprises, nous avons cru bon discuter de notre modèle d'action, de nos valeurs, de notre développement. Cela touche tant nos actions que notre façon de se développer dans un contexte où l'État souhaite une plus grande prise en charge par les communautés locales de leur avenir, leur confiant de nombreuses responsabilités et pouvoirs, mais souvent peu de moyens financiers ou ceux-ci étant répartis dans de nombreux programmes rendant leur utilisation complexe et exigeante.

En terminant, je ne pourrais passer sous silence l'importante implication et le travail exceptionnel accompli par le conseil d'administration dans ce contexte. Merci mes camarades! Merci aussi aux employées, véritables abeilles, qui tentent de tirer le meilleur de nous tous pour former un mouvement communautaire solide et dynamique.

Solidairement,

Jean-François Daigle, président



2013

2014

NOTRE MISSION

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

MISSION D'UNE CDC

Une CDC est un **regroupement d'organisations communautaires** qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

NOS VALEURS

Les **valeurs** mises de l'avant, autant du côté de la TNCDC que d'une CDC, sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale », soit l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Les organismes qui s'affichent sous cette bannière sont habités d'un projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir, de même que du refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Dans cette perspective d'une économie inclusive, une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises devient un élément important qu'il faut tendre à promouvoir.

OBJETS DE LA CHARTE

1. Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des Corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
2. Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des Corporations de développement communautaire et de leurs membres en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.
3. Soutenir les membres et développer la vie associative et le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
4. Structurer, consolider et développer la Table nationale des Corporations de développement communautaire.



2013

2014

1. VIE ASSOCIATIVE

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois postes arrivent en élection lors de l'AGA 2013. Le C. A. accueille deux nouveaux membres, soit Marie-Line Audet (CDC de la MRC de Bécancour) et Mathieu Leclerc (CDC de Laval). Sylvie Filiou (CDC Rond Point) est réélue et assume la vice-présidence aux côtés du président, Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel). Sophie Champagne (CDC Vallée de la Matapédia) demeure trésorière, Claudia Croteau (CDC Lotbinière) et Jean Brouillette (CDC des Chenaux) complètent l'équipe en tant qu'administrateurs.

En septembre 2013, Sophie Champagne donne sa démission et est remplacée dans ses fonctions de trésorière par Marie-Line Audet qui cumule aussi la fonction de secrétaire.

Assurément, le dossier ayant nécessité une implication des plus soutenues de la part du C. A. aura été les ressources humaines de la TNCDC, avec la réalisation d'une démarche de diagnostic organisationnel et tout le temps investi à la suite du départ du directeur général. Ainsi, pendant 2013-2014, 11 rencontres ont lieu.

L'année est aussi marquée par la tenue d'un lac-à-l'épaule, un beau moment de travail collectif, réunissant le C. A. et l'équipe de travail. Ces deux journées d'intenses réflexions permettent de discuter des enjeux de la TNCDC, de déterminer les mandats prioritaires et d'anticiper les dossiers qui retiendront l'attention. Au terme de tout ce brassage d'idées, une carte relationnelle est produite pour mettre en lumière les collaborations et partenariats à poursuivre, à entreprendre ou à cesser, à court et à moyen terme. L'équipe et le C. A. en profitent aussi pour définir les grandes lignes de la RN d'automne et les sujets à aborder en cours d'année.

Bâtisseurs de solidarité

2013
2014

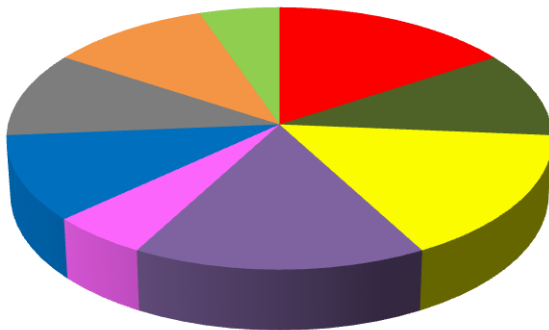
Photos du lac-à-l'épaule, automne 2013





2013
2014

Proportion des mandats envisagés



- Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des CDC et de leurs membres sur les enjeux actuels. (16 %)
- Préserver la spécificité du modèle des CDC. (11,5 %)
- Développer la vie associative, en mettant en place des activités d'échange, d'entraide et de ressourcement pour les CDC. (16 %)
- Soutenir les CDC dans leur mission (16 %)
- Promouvoir la spécificité du modèle des CDC. (5 %)
- Exercer les représentations appropriées (11 %)
- Favoriser le sentiment d'appartenance (11,5 %)
- Structurer, développer et consolider la TNCDC. (11,5 %)
- Promouvoir la place incontournable dans le mouvement communautaire (5 %)

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.2 RENCONTRES NATIONALES

La planification des RN requiert des échanges constants entre le C. A. et l'équipe de travail, dont le but commun est de profiter de ces rencontres pour répondre aux besoins exprimés par les CDC. D'ailleurs, le taux moyen de participation enregistré lors des RN s'élève à 78 % et témoigne de l'intérêt des CDC pour ces moments de vie associative.

Cette année encore, une grande place est vouée à la tenue d'ateliers. Cette pratique permet aux participantes et aux participants de choisir des sujets qui les concernent et d'en discuter en petits groupes avec des personnes qui partagent des réalités ou des intérêts similaires. Également, l'animation des ateliers est, la plupart du temps, assurée par des gens qui sont déjà dans le regroupement, dans le but de bénéficier des expertises de toutes et de tous, d'assurer la pertinence des sujets et d'éviter des dépenses additionnelles.

Bâtisseurs de solidarité

2013
2014

RN de novembre 2013



La RN/AGA de juin 2013 se tient à Montréal. La veille de l'AGA, les CDC procèdent à la révision du plan d'action pour 2013-2014. L'exercice se déroule sous le thème des films d'espionnage à la James Bond. Même si l'atmosphère se veut détendue, il n'en demeure pas moins que les CDC discutent avec sérieux et souvent même avec passion des enjeux de l'heure. Les opinions sont unanimes : il faut un rehaussement financier significatif à la mission de base des CDC, et ultimement, sortir les organismes de base de la sclérose pécuniaire dans laquelle ils pataugent. Le ton est donné, les CDC vont saisir le momentum et s'unir avec les autres regroupements pour l'obtention d'un meilleur financement.

Pour conclure cette page d'histoire, mentionnons que la RN/AGA de juin 2013 restera gravée pour longtemps dans la mémoire des personnes

présentes qui, pendant ce court séjour, se sont laissées divertir par les activités offertes par les six CDC hôtes : visite commentée de deux jardins de sentier urbain; 5 à 7 aux couleurs et diversités montréalaises où abondent nourriture exotique, boissons capiteuses, musique et animation. Un beau souvenir de vie associative!

Ceux et celles qui croyaient que la période estivale refroidirait l'ardeur des CDC se sont trompés. Soucieuses de poser les bonnes actions pour les bonnes raisons, les CDC analyseront les tenants et aboutissants de la pertinence de leur adhésion au RQ-ACA. Ce temps de réflexion se solde par le maintien de leur affiliation à l'organisme.

La RN de novembre plonge les CDC dans des discussions menant à la révision et à la reformulation du questionnaire de consultation dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Les stratégies pouvant conduire à un meilleur financement pour la TNCDC et les CDC sont aussi discutées. Il s'agit d'une préoccupation qui inquiète tout le réseau des CDC, de la plus riche à la moins bien nantie, de l'aînée à la dernière accréditée.

Bâisseurs de solidarité

2013
2014

RN de mars 2014



Liste des ateliers 2013-2014 :

- RH/Processus de dotation et politique des conditions de travail
- Relation avec le CSSS
- Démarrage d'entreprise ÉSS
- Organisation d'un forum social
- Développement organisationnel : un schéma intégrateur de ce qu'est un organisme communautaire
- Motivation à rester dans une CDC
- Bons coups et expériences à éviter : réunit des CDC qui racontent leurs initiatives ayant connu un dénouement heureux, de même que d'autres à ne pas répéter. Il s'agit d'un atelier de partage.



2013

2014

Les CDC se réunissent une dernière fois avant la fin de l'année financière pour une rencontre printanière au cours de laquelle plusieurs sujets d'intérêt sont au rendez-vous : hyperconcertation, PPP sociaux, revitalisation et Loi sur l'occupation du territoire. La rencontre se termine sur une activité destinée à trouver d'autres pistes de solution pouvant mener à un meilleur financement à la mission des CDC.

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.3 CONSULTATION GOUVERNEMENTALE

Le 30 octobre dernier, la première ministre dévoile le document d'orientations et d'initiatives « *La solidarité : une richesse pour le Québec* ». Le pilier de la solidarité intègre des mesures qui permettront d'agir sur trois plans : le soutien aux personnes seules; le soutien aux aidants; la préparation de l'avenir. Dans le volet soutien aux aidants, les organismes communautaires sont identifiés. On peut y lire notamment : « Les organismes communautaires sont des partenaires essentiels pour atteindre une solidarité de proximité ». Également, parmi les engagements identifiés par le gouvernement, certains sujets interpellent directement les organismes communautaires :

- Mise en place d'un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective.
- Amélioration des conditions de travail dans le milieu communautaire par un meilleur accès à des avantages sociaux.
- Adoption d'une politique jeunesse.
- Élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale en matière d'itinérance.

C'est à cette même occasion que la ministre Agnès Maltais annonce le lancement des consultations sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole qui ont lieu à l'automne 2013.

Bâisseurs de solidarité

2013
2014

5 à 7, RN de mars 2014



Les CDC effectuent alors un travail de consultation dans leur territoire. Cette réflexion prend diverses formes, selon les particularités de chaque milieu. À la suite de ces travaux collectifs, la TNCDC reçoit de la part des CDC des documents, des questionnaires complétés et des lettres de prise de position. Environ 80% des membres remettent à la TNCDC les fruits de leur travail qui sont colligés, compilés et analysés en préparation à une AGE qui se tient le 13 décembre 2013.

Au terme de la démarche, 61 recommandations sont remises à la ministre dans le document *Rapport de la consultation gouvernementale suite à l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2013*.

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.4 SOUTIEN AUX CDC

1.4.1 Soutien aux coordinations/directions en poste dans les CDC

La permanence réalise diverses activités de soutien pour les CDC. Bon an, mal an, une vingtaine de CDC demandent du soutien à la TNCDC, que ce soit par téléphone ou en rencontre, selon les besoins et l'ampleur de la situation.

Au plan des communications, le soutien aux CDC s'effectue notamment par la révision d'outils et de plans de communication. En d'autres temps, par exemple, il s'agit plutôt de soutenir les CDC dans l'organisation d'activités de rassemblement.



2013
2014

Voici quelques exemples d'activités réalisées avec des CDC :

- Révision des règlements généraux.
- Animation de rencontre avec les membres de la CDC, portant sur les volets d'intervention des CDC.
- Rencontre « de ressourcement » avec une coordination/direction, discussion sur le travail dans une CDC, les représentations, les partenariats.
- Soutien au C. A. dans un processus de dotation pour l'embauche d'une personne à la coordination/direction.

La TNCDC assure également la conception et la mise à jour de documents de référence pour les CDC : *Petite histoire de la relation RQ-ACA – TNCDC*, *Grille d'entrevue pour l'embauche d'une personne à la coordination/direction d'une CDC*, *Histoire des CDC et de la TNCDC*, *Politique d'accréditation* et plusieurs autres.

1.4.2 Soutien aux coordinations/directions de CDC nouvellement embauchées

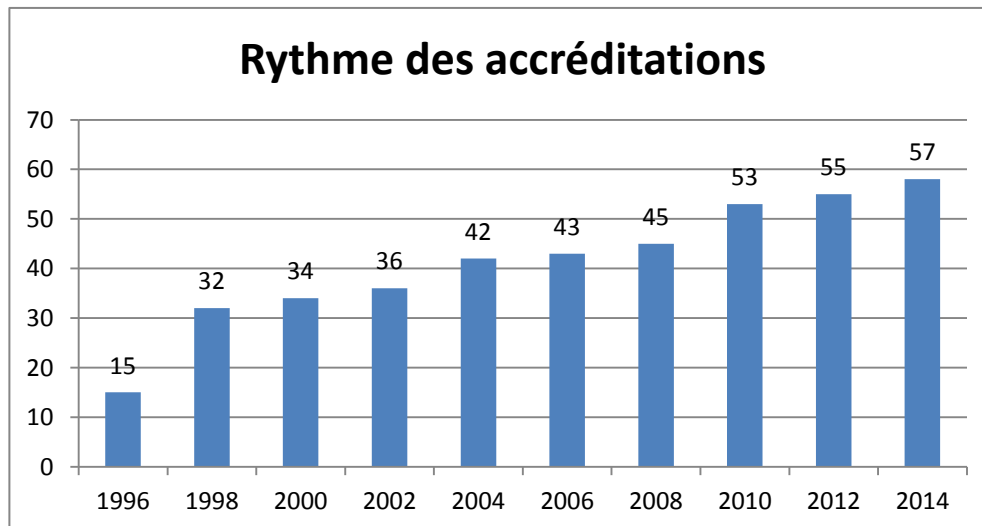
La TNCDC respecte un processus d'accueil en ce qui concerne l'arrivée de personnes nouvellement embauchées au poste de coordination/direction d'une CDC. Ainsi, l'agente de développement entre en communication avec les nouvelles personnes essentiellement pour favoriser l'appropriation des outils mis à leur disposition et des dossiers de l'heure à la TNCDC. Un ensemble de documents est également envoyé afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle de coordonnatrice/directrice d'une CDC et le réseau des CDC sans avoir à chercher ces documents, tels que le *Cadre de référence des CDC*, *Nos Affirmations*, etc.

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.5 COMITÉ D'ACCRÉDITATION

Le comité d'accréditation embrasse le mandat principal d'assurer les suivis des accompagnements des regroupements qui demandent à joindre le réseau des CDC. Le comité tient quatre rencontres cette année.



2013
2014



Le graphique « Rythme des accréditations » illustre la progression du nombre de CDC accréditées depuis l'incorporation de la TNCDC. Entre 1996 et 1998, le réseau a connu la période d'accréditations la plus rapide (17 CDC en deux ans). Autrement, la croissance du réseau des CDC est constante. En moyenne deux CDC sont accréditées chaque année.

Portrait des CDC en accompagnement et des CDC accréditées en 2013-2014 :

En accompagnement

Coaticook (depuis novembre 2010)
Rivière-du-Nord (depuis septembre 2013)
Roussillon (depuis avril 2013)
Solidarités Villeray (depuis novembre 2013)
Témiscamingue (depuis avril 2013)

Accréditées

Maria-Chapdelaine (mai 2013)
Ici Montmagny-L'Islet (septembre 2013)

Membres du comité d'accréditation :

Marie-Line Audet (CDC de la MRC de Bécancour) représentante du C. A.
Chantal Charest (CDC des Bois-Francs)
Sylvain Dupont (CDC de la Haute-Yamaska)
Yohan Perron (CDC de Rivière-des-Prairies)
Sylvain St-Onge (CDC Drummond)
Réjean Veillette (CDC du Centre-de-la-Mauricie)



2013
2014

CDC mentores :

Sylvain Dupont (CDC de la Haute-Yamaska) mentore de la CDC Coaticook
Sylvain St-Onge (CDC Drummond) mentore de la CDC MRC Rivière-du-Nord
Yohan Perron (CDC de Rivière-des-Prairies) co-mentore de la CDC Roussillon
Nathalie Grenier (CDC Haut-Richelieu-Rouville) co-mentore de la CDC Roussillon
Carole Boucher (CDC d'Amos) mentore de la CDC du Témiscamingue
Guylaine Aubin (CDC de Bellechasse) mentore de la CDC Ici Montmagny-L'Islet
Denise Lacelle (CDC de Côte-des-Neiges) mentore de la CDC Solidarités Villeray

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.6 COMITÉ DE COMMUNICATION

Au cours de l'année financière 2013-2014, le comité de communication se rencontre trois fois. Le comité teste le *Guide de prise de position* initié dans le but de faciliter et générer de meilleures prises de position politiques au sein du regroupement. Également, le mandat du comité est révisé et précise son rôle à l'égard de l'agente de communication, du plan de communication, des moyens et des outils d'échange, des prises de position (en soutien au C. A.), puis de la création d'activités dynamiques et de réflexion.

D'autre part, le groupe réussit à déployer une stratégie et des éléments sur lesquels baser une rencontre avec la sous-ministre M^{me} Pelletier qui est prévue peu après la RN de novembre. Par exemple, il s'agit de mettre en lumière la nécessité d'octroyer un financement plus adéquat dans le réseau afin de permettre aux CDC de former des équipes consolidées et plus durables. Les données démontrent clairement que le nombre de personnes dans les équipes de CDC est généralement insuffisant pour l'accomplissement de leur mission. C'est d'ailleurs l'un des points les plus remarquables par M^{me} Pelletier lors de sa rencontre avec la direction et la présidence de la TNDC.

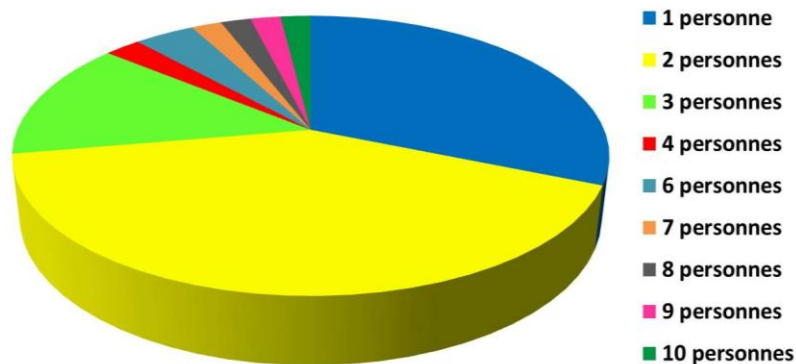


2013
2014

Figure 1: Graphique qui figure dans le document remis à la sous-ministre en novembre 2013

Nombre de personnes dans les équipes de CDC.

La plupart des employés et employées de CDC travaillent à temps partiel et à contrat. Le travail dans une CDC est trop souvent précaire. Une CDC recevant 75 000 \$ ne peut consolider que 1,25 poste de travail, c'est-à-dire une personne à temps plein et une personne qui travaille par exemple une seule journée par semaine. Comment alors développer un sentiment d'appartenance, une efficacité et une collaboration favorable au développement d'un milieu?



Durant les derniers mois de l'année financière, le comité de communication se concentre plus particulièrement sur l'amélioration et le développement du site Web. Le comité choisit de prioriser l'observation des tendances de fréquentation du site sur une certaine période afin de définir plus pertinemment les objectifs du site Web à atteindre l'année suivante.

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.7 COMITÉ DE SOUTIEN TNCDC/SACAIS

Le rôle du comité de soutien est d'examiner et de recommander au C. A. des orientations et des stratégies pour le Cadre de financement des CDC et des liens avec le gouvernement. Sept CDC forment le comité et une personne de la TNCDC participe aux rencontres. Le comité se réunit à deux reprises cette année, et c'est à la suite de l'une de ces rencontres que les CDC adoptent la stratégie « Campagne pour notre juste part ». Ainsi, c'est une centaine de lettres d'appui qui sont remises à M. Jacques Chabot, directeur de cabinet de M^{me} Agnès Maltais, lors d'un C. A. de la TNCDC en février 2014.



2013
2014

Le comité travaille aussi sur la grille de pondération du SACAIS et s'implique dans l'organisation de la RN de mars 2014, en suggérant des pistes de réflexion et de discussion pour l'activité portant sur les stratégies de financement.

Membres du comité de soutien TNCDC/SACAIS :

Suzanne Bernard (CDC de la Pointe, Région Est de Montréal)
Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel, président de la TNCDC)
Amélie Dubuc (CDC de Trois-Rivières)
Chantal Goulet (CDC des Maskoutains)
Alain Roy (CDC des Sources)
Sylvain St-Onge (CDC Drummond)
Claude Filion (TNCDC)
Denis McKinnon (TNCDC)

1. VIE ASSOCIATIVE | 1.8 GROUPE D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA TNCDC ET DES CDC

Le groupe d'assurance collective de la TNCDC vit cette année un renouvellement mouvementé. Parmi les facteurs qui provoquent une nette augmentation des coûts, il y a les taux d'intérêts négligeables sur les placements, mais aussi l'état de santé des personnes assurées. Plusieurs personnes sont en situation d'invalidité prolongée. De plus, le taux d'utilisation de l'assurance médicaments avoisine les 100 % durant presque toute l'année; des médicaments onéreux, des maladies graves...

Pour faciliter la gestion du groupe d'assurance collective, la TNCDC développe et met à jour, en collaboration avec sa conseillère, des outils pour les CDC : procédure de facturation, configuration des paies, aide-mémoire pour l'assurance salaire, formulaire pour les bénéficiaires, etc.

La TNCDC gère ce programme en faveur de ses membres. Elle garde le cap sur les valeurs et les motivations initiales de ce projet d'envergure qui vise à donner accès à des conditions de travail plus adéquates dans les organismes communautaires. La priorité est d'offrir un régime qui prévoit les situations difficiles à budgéter parce qu'imprévisibles, comme la maladie.



2013

2014

2. COMITÉS MIXTES

2. COMITÉS MIXTES | 2.1 COMITÉ TNCDC/SACAIS

Le comité TNCDC/SACAIS vise principalement à favoriser des échanges continus entre la TNCDC et son bailleur de fonds. Il est en place depuis l'adoption du programme de financement avec le MESS en 2006. Cette année, six rencontres ont lieu, au cours desquelles sont discutés prioritairement le programme des CDC, son application et les situations particulières lorsqu'il y en a.

Il y a quelques années, les CDC complétaient annuellement une grille de variables afin de décortiquer différents facteurs inhérents à leurs pratiques, ce qu'elles font, dans quel contexte, etc., que ce soit en partenariat, à l'intérieur de concertations, avec l'implication du milieu, etc. Or, selon le CREXE de l'ÉNAP, ces variables ne permettaient pas d'identifier clairement les spécificités des CDC. Le SACAIS présente donc à la TNCDC une nouvelle grille à l'automne, établie en fonction des paramètres actuels des cadres normatifs des programmes de soutien financier du SACAIS. Elle vise donc la TNCDC, les CDC et le RODCD. La grille doit valider les besoins des organismes de même que les facteurs, internes et externes, qui leur permettent de réaliser pleinement leur mission. Elle se base aussi, en partie, sur les données fournies par les organismes dans le cadre de demandes financières. Il s'agit là d'un dossier à suivre.

Autres sujets discutés en comité TNCDC/SACAIS :

- Consultation sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.
- Cadre de référence en matière d'action communautaire.
- Présentation du RQDS, du RQRI et de Communagir.
- Demandes de rencontres avec les sous-ministres ou la ministre.



2013
2014

Font partie du comité :

Daniel Jean, directeur (SACAIS)

Sylvain Bédard, conseiller au soutien financier (SACAIS)

Steve Chauvette, conseiller au soutien financier (SACAIS)

Jean-François Daigle, président (TNCDC)

Denis McKinnon, directeur général (TNCDC)

Claude Fillion, agente de développement (TNCDC)

Se joignent pour discuter de la grille : Tonatiuh Garcia et Marie-Maude Fortin (SACAIS)

2. COMITÉS MIXTES | 2.2 COMITÉ DE PORTRAIT DE FORMATION

La TNCDC mène des travaux en vue de dresser un portrait de l'offre de service disponible en regard des besoins de formation prioritaires pour les organismes communautaires, et de proposer des pistes de solution pour sa consolidation. Un processus similaire est réalisé par le CSMO-ÉSAC en ce qui concerne le volet de l'économie sociale. La première démarche est donc d'établir un partenariat avec le CSMO-ÉSAC. Par sa mission, le CSMO-ÉSAC constitue un partenaire incontournable dans toute démarche qui interpelle les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs en action communautaire.

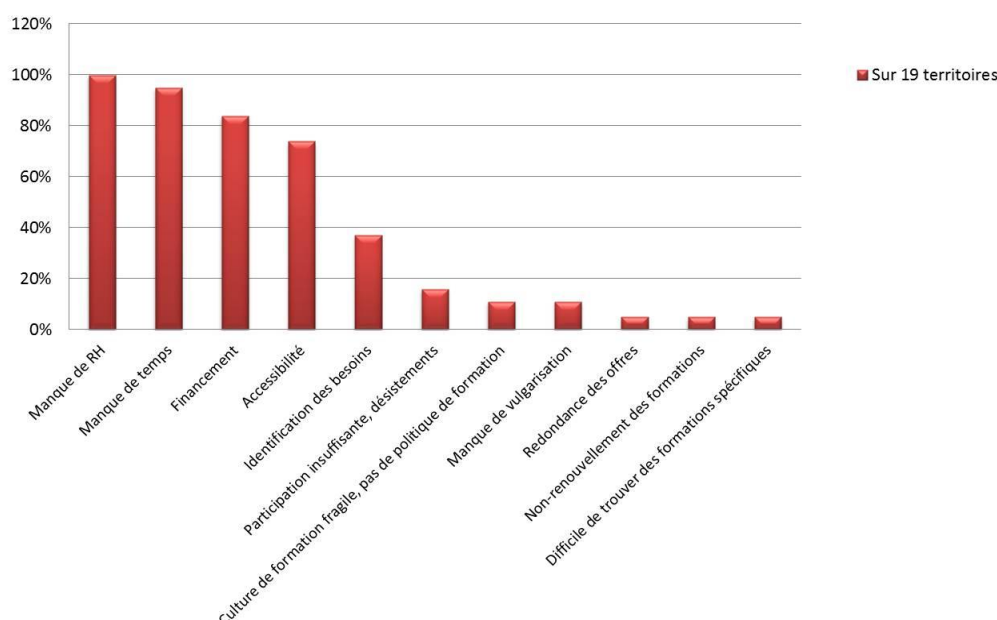
Au début du projet, deux groupes focalisés ont lieu dans deux régions différentes. Devant la difficulté de réunir des organismes de base, ce sont plutôt des CDC ou des partenaires comme les OCAF ou une TROC qui participent à l'étude. La compilation des données s'effectue par territoire.

En février 2014, le rapport final de ce projet est remis au SACAIS. Il illustre l'offre de formation de 19 milieux, au régional et au national. Les types de formation en demande sont classés selon la profession ou l'occupation des personnes (intervenante, bénévole, militante, gestionnaire, etc.). Le classement est aussi effectué selon différents thèmes (vie associative, technologie, gestion, etc.). Les obstacles à la formation y sont finalement relevés et représentés ici par la figure 2.



2013
2014

Figure 2: Obstacles à la formation dans les 19 territoires



Notamment, le rapport stipule que le financement, les ressources humaines, le temps et l'accessibilité sont les enjeux cruciaux liés à la formation pour les organismes communautaires. Après avoir pris connaissance des offres de formation disponibles, des besoins du milieu communautaire et des obstacles, des solutions sont suggérées par les personnes qui ont participé à la réalisation du portrait. Les propositions les plus fréquentes sont l'accès à des points de services régionaux ou leur mise en place, des formations pour formatrices et formateurs en région et la reconnaissance/accréditation par Emploi-Québec.

2. COMITÉS MIXTES | 2.3 COMITÉ NATIONAL D'ASSURANCE COLLECTIVE

Ce comité tient trois rencontres de travail, deux à l'automne et la dernière en janvier. Les membres prennent d'abord connaissance des résultats de l'enquête réalisée l'année dernière auprès de plus de 400 organismes communautaires. Par la suite, ils étudient une analyse comparative de cinq régimes d'assurance collective, soit celui des organismes présents au comité et un autre provenant d'un regroupement national qui accepte de fournir les informations. L'analyse comparative est réalisée par un étudiant du programme Mathématiques de l'UQÀM.



2013

2014

À la suite à cette étude, le comité identifie les protections souhaitables pour un groupe d'assurance collective. Il conclut la démarche par la présentation d'un projet de régime d'assurance collective pour les organismes communautaires du Québec et une estimation des coûts, basée sur un salaire de 30 000 \$ par année. Dix regroupements nationaux sont présents à cette présentation. Participent également à cette rencontre la personne responsable du Service aux collectivités de l'UQÀM, Claire Vanier, et Claude Pichet, un professeur à l'UQÀM qui accompagne le comité dans ce projet. Cette présentation met fin à la première phase du projet.

En mars 2014, la TNCDC signe une entente pour la phase II du projet d'assurance collective pour les organismes communautaires. Les travaux du comité se concentrent désormais sur la préparation et la réalisation d'une tournée d'information dans toutes les régions du Québec.

3. ENGAGEMENTS

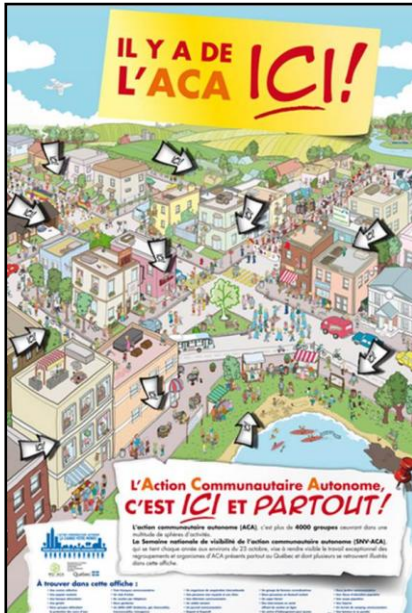
3. ENGAGEMENTS | 3.1 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

La TNCDC est un des regroupements membres du RQ-ACA. Cette année, elle participe à l'AGA ainsi qu'à l'AGE de décembre 2013, portant sur la consultation sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.

D'autre part, la TNCDC s'implique depuis le printemps 2013 au comité de communication du RQ-ACA pour la SNV-ACA. Avant la première rencontre du comité, l'agente de communication de la TNCDC a tenu un atelier sur la SNV-ACA en RN afin de recueillir les commentaires et suggestions des CDC et de porter leur voix lors de sa participation à l'organisation de la semaine de visibilité.



2013
2014



Les mandats du comité de communication de la SNV-ACA :

1. Conceptualiser les orientations, les outils promotionnels et planifier les activités à réaliser au cours de la SNV-ACA.
2. Développer des moyens de susciter une participation des membres et des regroupements régionaux à l'organisation d'activités dans le cadre de la SNV-ACA.

Priorisation des responsabilités du comité :

1. Choix des orientations
2. Développement des outils
3. Organisation d'événements
4. Diffusion des outils
5. Évaluation de la SNV-ACA

L'attachement des CDC et de leurs membres envers cette semaine qui leur est spécialement consacrée en tant qu'organismes d'ACA ne se dément pas. Année après année, ils sont nombreux à souligner l'événement dans leur milieu. D'ailleurs, à la suite de leur participation à l'édition 2013, ceux-ci ont exprimé le souhait d'entreprendre plus hâtivement les préparatifs afin de disposer plus tôt des outils de communication et de recevoir l'information sur les activités à l'avance. Le comité, étant informé de ces commentaires et conscient des obstacles, vise à améliorer ce point pour la SNV-ACA 2014.

3. ENGAGEMENTS | 3.2 CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET FIDUCIE

En lien avec le volet d'intervention sur l'économie sociale, la TNCDC est membre du C. A. du Chantier de l'économie sociale depuis sa création en 1997. Ce dernier réunit plus de 30 regroupements ou organismes au sein de son C. A. La Fiducie de l'économie sociale est un organisme apparenté au Chantier, qui a pour mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale. Diego Scalzo (CDC du Val-Saint-François) siège au comité d'investissement de la Fiducie.



2013
2014

3. ENGAGEMENTS | 3.3 COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

La TNCDC est membre du CSMO-ÉSAC et y délègue une personne pour siéger au C. A. Cet engagement se poursuit depuis de nombreuses années, et il est souhaitable de continuer parce que le réseau des CDC représente plus d'une dizaine de milliers de personnes travaillant dans les organismes membres des CDC. Il s'agit incontestablement d'un bassin de main-d'œuvre significatif.

La collaboration avec le CSMO-ÉSAC est positive et permet d'échanger sur des enjeux concernant la main-d'œuvre, les conditions de travail et la formation dans les organismes communautaires. La TNCDC assure une double représentation (C. A. et C. É.) et participe ainsi à quatre rencontres cette année.

Les membres du C. A. du CSMO-ÉSAC :

Représentant le secteur communautaire

Nicole Forget-Bashonga (Collectif des entreprises d'insertion du Québec)
Claude Fillion (TNCDC)
Nicole Galarneau (RQUODE)
Frédéric Lalande (COCDMO)
Céline Métivier (RQ-ACA)
Louise St-Jacques (COCAF)

Représentant le secteur de l'économie sociale

Xavier De Gaillande (AQCPÉ)
Alain Deslauriers (Réseau de la coopération du travail du Québec)
Martin Frappier (Chantier de l'économie sociale)
Yvan-Noé Girouard (AMECQ)
Anissa Kherrati (Regroupement des CDEC du Québec)
Jacques Monette (ÉÉSAD)

Représentant le secteur syndical

Véronique Brouillette (CSQ)
Andrée Lapierre (CSN)
Louise Miller (FTQ)



2013
2014

3. ENGAGEMENTS | 3.4 KALÉIDOSCOPE

Kaléidoscope est une revue qui traite des grands enjeux du développement collectif au Québec. Elle jette un éclairage sur les initiatives locales et régionales, tout en favorisant le partage d'expertises et la réflexion critique.

L'année 2013 est marquante pour la Revue qui change son nom « DS » (développement social) pour « K » (kaléidoscope). Jusqu'à cette année, le directeur de la TNCDC était membre du C. A. de Kaléidoscope. La TNCDC ne renouvellera pas sa participation au C. A. cette fois-ci, toutefois les collaborations se poursuivront. D'ailleurs, un article de la parution de l'automne porte sur l'importance de s'approprier le développement de l'action intersectorielle comme instrument d'innovation, illustrée par des exemples provenant de projets portés par les CDC.

« Dans un contexte d'austérité budgétaire des gouvernements, où le financement pour les projets de développement collectif subit un revers inquiétant, cette action intersectorielle [RQDS, TNCDC, SRQ] devient un instrument d'innovation et de soutien à l'appropriation du développement par les collectivités. » (Kaléidoscope, Vol. 1, N°2, automne 2013, p.6)

3. ENGAGEMENTS | 3.5 DYNAMO

La tournée des Rendez-vous des Grands rassembleurs, pilotée par Dynamo, tire à sa fin au début de l'année financière 2013-2014. Avant de terminer cette collaboration, l'équipe formée d'une personne de Dynamo et d'une personne de la TNCDC se rendra à Saguenay, à Alma, à Sherbrooke et à Mont-Laurier. Le dernier rassemblement a lieu en juin 2013, après quoi la TNCDC s'implique dans la révision du rapport final du projet. La collaboration aura été enrichissante!



2013

2014

4. IMPLICATIONS

4. IMPLICATIONS | 4.1 MISE EN CONTEXTE

La TNCDC est souvent interpellée pour participer à des comités de travail, à des journées de réflexion et à des colloques organisés par des partenaires. Les sujets sont divers : le logement social, l'hyperconcentration, la mobilisation, le développement des communautés, etc. Voici un résumé des implications de la TNCDC.

4. IMPLICATIONS | 4.2 GROUPE DES PARTENAIRES POUR LA SOLIDARITÉ

Par sa composition, sa représentativité et l'engagement de ses membres, le GPS vise à soutenir les efforts de la ministre et du gouvernement et à valider l'adéquation de certaines mesures. Par ailleurs, le PAGSIS adopté en 2010 est en période d'évaluation. En effet, les Alliances sont formées, les plans d'action régionaux et locaux sont adoptés, les projets sont en cours et arrive le moment d'évaluer les processus. Pour ce faire, un questionnaire est produit par la TNCDC, auquel une trentaine de CDC répondent. Il sera compilé, analysé, présenté et discuté lors de l'AGA 2014. À la suite de son approbation par les CDC, il sera acheminé au GPS.

Les mesures soutenues par le GPS :

- Appuyer le développement de plans d'action régionaux et autochtones dans le respect des spécificités régionales et autochtones.
- Favoriser une plus grande cohérence des actions en incitant un ensemble de partenaires à unir leurs efforts autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Mobiliser et susciter l'engagement de la société autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement durable, et ce, à l'échelle nationale, régionale et locale.



2013
2014

4. IMPLICATIONS | 4.3 JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'HYPERCONCERTATION

À l'initiative du comité interministériel de l'action communautaire, une journée de réflexion se tient en octobre, portant sur « La participation des organismes communautaires aux concertations régionales et locales et l'enjeu de l'hyperconcertation ». Le but est de tenir des échanges sur les différentes contributions des organismes communautaires aux concertations régionales et locales, permettant de mieux connaître cette réalité et d'identifier des moyens concrets afin de mieux supporter les organismes communautaires impliqués.

Outre les membres du comité interministériel de l'action communautaire, 32 personnes participent à la journée. La TNCDC fait partie des personnes-ressources avec Communagir, Dynamo, RQDS, RQRI et RQIIAC.

Voici quelques conclusions de la journée :

- À force de « sursolliciter », on peut dénaturer les organismes dans leur mission principale de vie associative. Il faut renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires dans leur milieu.
- Il est préférable de travailler à partir d'un « territoire vécu » plutôt que sur la base d'un « territoire administratif » pour favoriser un sentiment d'appartenance.
- Il y a un besoin de diagnostic pour le soutien des milieux et les actions concertées.
- Le point commun, c'est le défi de « faire ensemble » avec un niveau de complexité croissant.
- Le développement est multi, intégré, global et exige un diagnostic et un développement des compétences. Mot-clé : le temps long.

4. IMPLICATIONS | 4.4 GROUPE DE RÉFLEXION

Le groupe de réflexion sur la mobilisation et le développement des communautés est informel et réunit des représentants de Communagir, du RQRI, du RQIIAC, du RQDS, de QEF, d'Avenir d'enfant, de la FLAC, de l'INSPQ, de Kaléidoscope, de Dynamo, ainsi que deux chercheurs : Denis Bourque et René Lachapelle. Les discussions visent à nourrir les organisations sur les enjeux entourant le développement des communautés et à faire état des différents projets et initiatives. Trois rencontres ont lieu cette année.



2013
2014

4. IMPLICATIONS | 4.5 GROUPE DE PARTENAIRES NATIONAUX POUR LA RECHERCHE SUR LE LOGEMENT SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Plusieurs territoires et régions soulignent le manque de logements sociaux pour répondre aux besoins de leur communauté. Sur l'invitation de la direction du RQDS, des organismes nationaux conviennent de déposer un projet de recherche à portée nationale portant sur la contribution du logement social communautaire à une vision d'occupation dynamique des territoires. Afin de démontrer les effets du manque de logements sur la dévitalisation, l'angle de recherche retenu est : « Comment le logement social communautaire contribue-t-il à l'occupation dynamique des territoires : six études de cas et leurs retombées socioéconomiques dans trois types de communautés : urbaine, périurbaine et rurale. » Les travaux du comité débutent en janvier 2013, et la participation de la TNCDC se limite à une rencontre cette année.

Font partie du comité :

Jean-François Aubin (RQRI), Maryse Drolet (FQM), Martin Dufour (CCLP), Chantal Lalonde (TPDSL), Christiane Lussier (RQDS), Denis McKinnon (TNCDC), Lyne Parent (AGRTQ), François Vermette (Chantier de l'économie sociale).

4. IMPLICATIONS | 4.6 FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

La TNCDC participe à une rencontre avec des représentants de la FLAC portant sur l'expérience vécue par l'organisation depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, ainsi que sur les apprentissages qu'elle en tire. La FLAC veut partager le fruit de sa réflexion et recueillir les commentaires de la TNCDC sur les résultats obtenus. La FLAC souhaite poser un regard externe sur les impacts possibles de ses orientations sur les communautés, régions et autres partenaires (écueils qu'il faut éviter, conditions de réalisation, enjeux, capacité des parties prenantes à tolérer les changements proposés, etc.).

4. IMPLICATIONS | 4.7 COLLOQUE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Lors du colloque VVS ayant pour thème « Bâtir des ponts entre les élus et les groupes communautaires », la TNCDC coanime un atelier avec une conseillère municipale de Victoriaville. Les élus et les groupes communautaires peuvent travailler en synergie en faveur d'une meilleure qualité de vie pour tous. Plusieurs initiatives et projets en témoignent. Mais



2013

2014

quelles sont les conditions pour voir émerger des rapprochements et des partenariats positifs, des actions et projets communs qui mettent à contribution les forces de chacun? L'atelier interactif vise à faire découvrir ces deux univers, des pratiques émergentes et des idées inspirantes.

4. IMPLICATIONS | 4.8 REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES INTERVENANTS ET INTERVENANTES EN ACTION COMMUNAUTAIRE

À l'invitation du RQIAC, la TNCDC participe à un événement ayant pour thème « Notre contribution dans la mosaïque des acteurs en développement des communautés ». En tant que panéliste, la TNCDC débat sur trois questions centrales : sa définition du développement des communautés; la place occupée par les CDC dans le développement des communautés et la spécificité de leurs interventions; et finalement, la place de l'organisation communautaire en CSSS pour le développement des communautés. Les autres panélistes proviennent du RQRI et du Réseau des agents de développement rural.

5. RAYONNEMENT

5. RAYONNEMENT | 5.1 PRISES DE POSITION

5.1.1 Loi sur l'économie sociale (n°27)

La TNCDC produit un mémoire portant sur le projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale, visant à faire reconnaître la contribution de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec, à la promouvoir et à en soutenir le développement.

Mobilisation du 24 octobre 2013



Le mémoire de la TNDCDC positionne les préoccupations des CDC à l'égard de la reconnaissance et du soutien apportés aux organismes communautaires qui développent un ou des services en économie sociale. Aussi, plusieurs CDC interpellent leur député à ce sujet, au moyen de lettres d'appui.

5.1.2 Mobilisation sous le thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire »

La campagne de mobilisation du 24 octobre 2013, initiée par les OCASSS, vise à rendre concrète la promesse faite par le MSSS lors des élections 2012 : accorder un financement stable et récurrent aux organismes d'ACA du domaine de la santé et des services sociaux.

Bien que le ministère d'attache de la TNDCDC soit le MESS, et que le réseau des CDC n'est pas directement concerné par la requête, force est de reconnaître que d'autres ministères sont également interpellés par les revendications des OCASSS. Notamment, le gouvernement doit combler un manque à gagner en octroyant annuellement 225 millions \$ supplémentaires pour le financement à la mission globale des OCASSS. Il doit aussi calmer les incertitudes en instaurant un véritable programme national de financement.



2013
2014

La TNCDC et les CDC se rallient à ces revendications et souhaitent également que leur mission unique de développement, dans une perspective endogène, territoriale et multisectorielle, soit reconnue par les ministères concernés. Lors de ce rassemblement, l'équipe de la TNCDC est présente, en compagnie d'un grand nombre de CDC.

« Enfin, le caractère multisectoriel, spécifique aux CDC, rend légitime et essentielle leur solidarité à la cause défendue par les OCASSS. L'essence du réseau des CDC est de bâtir des solidarités et d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. Voilà ce que le regroupement accomplit avec fierté. »¹

5.1.3 Mobilisation de mars 2014

La TROC Montérégie et la TROC Centre-du-Québec/Mauricie demandent la précieuse collaboration de la TNCDC et celle des CDC pour rallier leurs membres et les inciter à participer à la manifestation du 20 mars 2014, lors du débat des chefs, dans le cadre des élections provinciales.

Le 30 octobre 2013, le PQ s'engage à verser 162 millions \$ au mouvement communautaire, dont 120 millions \$ aux OCASSS. Le mouvement communautaire obtient ces engagements, entre autres, grâce à sa mobilisation dans le cadre de la campagne nationale « Je soutiens le communautaire, je soutiens ma communauté », dans laquelle les CDC sont très actives.

Le but de cette action est d'obtenir de la part des quatre principaux partis politiques (le PQ, le PLQ, la CAQ et QS) un engagement chiffré du soutien financier supplémentaire qu'ils entendent octroyer, une fois au pouvoir, à l'ensemble du mouvement communautaire. La TNCDC appuie l'initiative, la publie et invite ses membres à y participer.

¹ Communiqué de presse du 28 octobre 2013, publié par la TNCDC.

<http://www.tncdc.com/a.69-5-000-personnes-manifestaient-le-24-octobre>

Bâtisseurs de solidarité

2013
2014

5. RAYONNEMENT | 5.2 SITE WEB



Le site Web de la TN CDC est en ligne depuis novembre 2012. Les objectifs de cette plateforme sont le partage de documents réservés aux CDC, la possibilité d'échanger via le forum de discussion dans la zone « accès membres », la diffusion et la promotion des prises de position et des actions des CDC.

Les modifications apportées au site Web durant l'année consistent à rendre cet espace de partage davantage convivial, plus pratique et, par conséquent, plus vivant. Il s'agit également d'assurer une régularité des publications mises en ligne. En général, depuis l'automne 2013, des articles de CDC sont diffusés presque toutes les semaines sur la page d'accueil du site.



Le site Web comprend, entre autres, 73 articles publiés sur la page d'accueil, accessibles en tout temps. Également, plus d'une quinzaine de capsules vidéo sont affichées.

Le site Web de la TN CDC, c'est aussi 100 modèles de documents, relatifs à différents sujets ou à des outils divers, pour lesquels il y a souvent plus d'une version à disposition.



5. RAYONNEMENT | 5.3 REVUE DE PRESSE ET PARUTIONS

En plus de diffuser les prises de position, les communiqués des CDC et autres messages d'intérêt, la TN CDC publie évidemment ses propres requêtes et ses actions. Voici quelques extraits :

*5 000 personnes manifestent le 24 octobre!
- 28 octobre 2013*

« Les 57 CDC accréditées par la TN CDC regroupent plus de 2 000 membres provenant de tous les secteurs communautaires et



2013
2014

favorisent la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique sur leur territoire. Il va donc sans dire que les CDC sont concernées par le financement des organismes communautaires. »

Hausse du financement gouvernemental à la mission des organismes communautaires
- 4 novembre 2013

« Cet élément [financement à la mission des organismes] implique que le gouvernement québécois reconnaît le caractère incontournable du milieu communautaire, en tant qu'aidant, en tant que sensibilisateur, en tant qu'acteur dans le développement socioéconomique, mais aussi en tant que grand employeur de main-d'œuvre qualifiée et dévouée pour le bien-être des communautés du Québec. Un financement à la mission permet aux organismes communautaires de centrer davantage leurs actions sur leurs orientations, et par le fait même, de répondre plus adéquatement aux réels besoins des milieux. »

500 000 \$ pour le réseau des CDC
- 11 février 2014

« Nous tenons à exprimer notre appréciation devant votre volonté de permettre à notre regroupement de continuer à jouer un rôle incontournable dans nos milieux. Toutefois, soulignons que nous avons besoin de plus pour répondre aux demandes croissantes qui viennent tant des organismes communautaires, que des municipalités et d'autres partenaires. Pour cela, nous sommes confiants qu'avec le pilier de solidarité de votre gouvernement, nous continuerons à travailler avec vous pour y arriver », affirme Jean-François Daigle, président de la TNCDC.

Pour notre juste part
- 21 février 2014

« Cette initiative traduit un besoin réel d'assurer la vitalité du réseau des CDC, et conséquemment, de fortifier le développement socioéconomique des collectivités du Québec. Le rehaussement de 500 000 \$ alloué au réseau des CDC est salubre, évidemment, mais insuffisant par rapport aux nécessités et aux demandes croissantes qui émergent des milieux. Cette somme ne fait que pallier les dernières années où sans indexation, la capacité d'action des CDC s'épuisait lentement. »

La campagne « Pour notre juste part » se poursuit en avril 2014 et fera l'objet d'autres communiqués, entre autres, dans le cadre des élections provinciales.



2013
2014

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome	MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
AGA	Assemblée générale annuelle	MRC	Municipalité régionale de comté
AGE	Assemblée générale extraordinaire	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
AGRTQ	Association des groupes de ressources techniques du Québec	OCAF	Organisme communautaire autonome de formation
AMECQ	Association des médias écrits communautaires du Québec	OCASSS	Organisme communautaire autonome en santé et services sociaux
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance	PAGSIS	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
C. A.	Conseil d'administration	PLQ	Parti libéral du Québec
CAQ	Coalition Avenir-Québec	PPP	Partenariat public-privé
CCLP	Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	PQ	Parti Québécois
CDC	Corporation de développement communautaire	QEF	Québec en forme
CDEC	Corporation de développement économique communautaire	QS	Québec solidaire
C. É.	Comité exécutif	RH	Ressources humaines
CLE	Centre local d'emploi	RN	Rencontre nationale
COCAF	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation	RODCD	Regroupement des organismes de défense collective des droits
COCDMO	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre	RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
CREXE	Centre de recherche et d'expertise en évaluation	RQDS	Réseau québécois de développement social
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire	RQIIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux	RQRI	Réseau québécois de revitalisation intégrée
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	RQUODE	Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité
CSSS	Centres de santé et de services sociaux	SACAI	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
EÉSAD	Entreprise d'économie sociale en aide domestique	SNV-ACA	Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
ÉNAP	École nationale d'administration publique	SRQ	Solidarité rurale du Québec
ÉSS	Économie sociale et solidaire	TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon	TPDSL	Table des partenaires du développement social de Lanaudière
FQM	Fédération québécoise des municipalités	TROC	Table régionale des organismes communautaires
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	UQÀM	Université du Québec à Montréal
GPS	Groupe des partenaires pour la solidarité	VVS	Villes et villages en santé
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec		



2013
2014

LISTE DES MEMBRES PAR RÉGION

01 Bas-Saint-Laurent

CDC du KRTB
CDC Vallée de la Matapédia

02 Saguenay Lac-Saint-Jean

CDC des Deux-Rives
CDC Domaine-du-Roy
CDC Lac-Saint-Jean Est
CDC Maria-Chapdelaine
CDC du Roc

03 Capitale nationale

CDC de Beauport
CDC de la Côte-de-Beaupré
CDC du Grand Charlesbourg

04 Mauricie

CDC du Centre-de-la-Mauricie
CDC des Chenaux
CDC du Haut Saint-Maurice
CDC de Mékinac
CDC de la MRC de Maskinongé
CDC de Trois-Rivières

05 Estrie

CDC du Granit
CDC du Haut-Saint-François
CDC Memphrémagog
CDC de Sherbrooke
CDC des Sources
CDC du Val-Saint-François

06 Montréal

CDC Action Solidarité Grand Plateau
CDC Centre-Sud
CDC de Côte-des-Neiges
CDC de la Pointe Région Est De Montréal
CDC de Rivière-des-Prairies
CDC de Rosemont

07 Outaouais

CDC de Pontiac
CDC Rond Point

08 Abitibi

CDC d'Amos

12 Chaudière-Appalaches

CDC des Appalaches
CDC Beauce-Etchemins
CDC de Bellechasse
CDC de Lotbinière
CDC de Lévis
CDC Ici Montmagny-L'Islet

13 Laval

CDC de Laval

14 Lanaudière

CDC MRC de L'Assomption

15 Laurentides

CDC des Hautes-Laurentides

16 Montérégie

CDC Beauharnois-Salaberry
CDC de Brome-Missisquoi
CDC de la Haute-Yamaska
CDC Haut-Richelieu-Rouville
CDC Haut-Saint-Laurent
CDC Les Jardins de Napierville
CDC de Longueuil
CDC de Marguerite-D'Youville
CDC des Maskoutains
CDC Pierre-De Saurel
CDC de la MRC de la Vallée-du-Richelieu
CDC de Vaudreuil-Soulanges

17 Centre-du-Québec

CDC des Bois-Francs
CDC de l'Érable
CDC Drummond
CDC de la MRC de Bécancour
CDC Nicolet-Yamaska

CDC en accompagnement

05 Estrie

Coaticook

06 Montréal

Solidarités Villeray

08 Abitibi-Témiscamingue

Témiscamingue

15 Laurentides

Rivière-du-Nord

16 Montérégie

Roussillon